

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Document 23-24 / RA / 02
Rapport d'activités 2023
(1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)

Les Fonds européens



Conseil provincial

Session de mars 2024



Province
de Liège

Éditeur responsable :
Province de Liège
Place Saint-Lambert, 18A
4000 Liège

D/2024/4540/02

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

Réunions de mars 2024

OBJET : Rapport d'activités 2023 concernant « *Les Fonds européens* ».

RAPPORT DU COLLÈGE PROVINCIAL AU CONSEIL PROVINCIAL

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège provincial a l'honneur de vous soumettre, en annexe, son rapport d'activités en ce qui concerne « *Les Fonds européens* », pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

CONCLUSION

Votre Collège vous propose de prendre connaissance du présent rapport d'activités.

Rapport adopté par le Collège provincial.

Pour le Collège provincial,

Le Directeur général provincial,

Le Député provincial – Président,

Pierre BROOZE

Luc GILLARD.

PRIS : - ~~ACTE~~
- CONNAISSANCE
en séance publique de ce jour
Liège, le
25 MARS 2024

Le Directeur général provincial, Le Président,



Sommaire

Sommaire

1. Historique	5
2. Présentation de la Cellule Fonds Européens	6
2.1. COORDONNÉES	6
2.2. ORGANIGRAMME	6
2.3. MISSIONS	7
3. Rapport de gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023	9
3.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	9
3.2. GESTION MATÉRIELLE	9
3.3. GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT) – EUREGIO MEUSE-RHIN (EMR)	10
3.4. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS	14
3.5. PROGRAMMES INTRA-COMMUNAUTAIRES	22
3.6. THÉMATIQUES TRANSVERSALES	24
3.7. PARTICIPATION A DIVERS RÉSEAUX EUROPÉENS	27
4. PERSPECTIVES 2024	29

1. Historique

En sa séance du 25 octobre 2012, le Collège provincial a décidé de créer la **Cellule « Fonds Structurels Européens »** en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Les diverses missions qui lui ont été confiées durant la programmation 2014-2020 se poursuivent avec la programmation 2021-2027.

2. Présentation de la Cellule Fonds Européens

2.1. COORDONNÉES

Cellule Fonds Européens

Rue Fond Saint-Servais, 12 – 4000 LIÈGE

Pour tout contact :

☎ 04/279.46.64

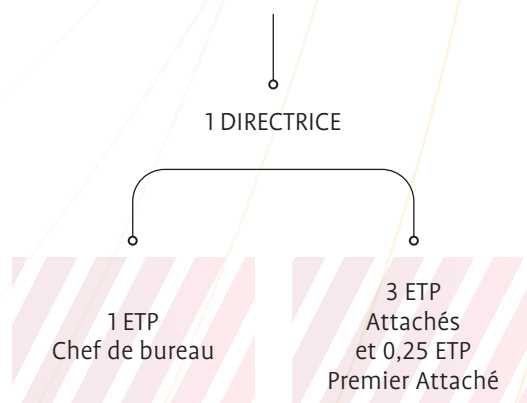
✉ FondsEuropeens@provincedeliege.be

2.2. ORGANIGRAMME

Le schéma suivant illustre la composition au 31 décembre 2023 de la Cellule Fonds Européens (DFP-FE) ainsi que son lien hiérarchique avec Monsieur le Directeur financier provincial :

CELLULE FONDS EUROPÉENS

DIRECTEUR FINANCIER PROVINCIAL



2.3. MISSIONS

Analyse des programmes de financement européens

Cela implique une participation active des membres de la Cellule à divers séminaires, comités techniques, conférences, webinaires et autres sources d'information dans des domaines d'activités variés de façon à se familiariser à l'esprit et au « langage » européens.

Rôle de veille active et dynamique

Il s'agit d'identifier en permanence les appels, concours ou enquêtes de la Commission Européenne pertinents pour la Province de Liège.

Identification des programmes de financement auxquels les projets provinciaux sont éligibles

Il s'agit d'analyser pour chaque programme, le domaine d'activité, les actions subsidiables, les bénéficiaires concernés (Régions d'Europe et organismes), les critères d'éligibilité. Ensuite, il faut évaluer la pertinence du projet par rapport aux priorités européennes dans le respect de la déclaration de politique générale de la Province de Liège.

En 2023, à l'initiative de la Cellule Fonds Européens, des réunions ont été organisées avec chaque Direction générale et certaines ASBL provinciales en vue d'identifier les priorités d'action et opportunités en termes de financements européens.

Communication interne dynamique

Le rôle transversal de la Cellule est notamment axé sur la communication interne des informations récoltées vers les différents opérateurs potentiels que sont les services provinciaux. En 2023, dans le cadre de sa mission de veille, la Cellule Fonds européens a également informé les services provinciaux de plusieurs opportunités de financements locaux comme par exemple :

- le 2^e appel à projet « Scalable Cities Action Grant » (à l'initiative de la Commission européenne et de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement – CINEA) portant sur les changements systémiques dans la gouvernance, l'éducation, la formation et le renforcement des compétences, les données et la numérisation ;
- le Prix wallon du Marché public le plus responsable 2023 en lien avec la thématique de l'Alimentation durable ;
- l'appel à projets « Territoire intelligent/Smart Region » dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie ;
- l'appel à projets du Fonds des Sœurs de Saint-Augustin de Bavière 2023 (Fondation Roi Baudouin) pour des projets de solidarité avec les personnes fragilisées, isolées, précarisées et malades dans l'arrondissement de Liège ;
- l'appel du Fonds ING pour des bâtiments durables concernant la végétalisation des façades d'un ou plusieurs bâtiments à caractère public ;
- la subvention facultative de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ) octroyée pour tout projet en lien avec les compétences de l'AViQ ;
- ...

Il s'agit donc d'une plateforme d'informations et de contacts en matière de subsides européens avec pour vocation de coordonner et fédérer les différentes initiatives provinciales autour de projets européens, et ce dans le souci permanent d'accroître la visibilité de la Province de Liège.

Soutien technique au montage et au suivi de projets

La Cellule doit apporter une plus-value aux services porteurs de projets.

Alors que les services maîtrisent la matière « technique », concrètement, la Cellule peut les aider à :

- construire les projets dans le respect des priorités de la Commission Européenne et des critères d'éligibilité ;
- remplir les fiches-projets en les conseillant au niveau de la rédaction ;
- rechercher des partenaires ;
- établir des contacts ;
- établir le plan financier en collaboration avec la DGT, etc.

En 2023, à l'exception des projets ERASMUS gérés par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation (DGEF), la gestion administrative et financière de tous les projets européens en cours et nouveaux générant des flux financiers dans le chef de l'Institution provinciale et/ou des affectations de personnel provincial subventionné et non subventionné a été centralisée par la Cellule Fonds Européens. Cela se traduit notamment par l'organisation de réunions trimestrielles de monitoring financier et administratif avec les départements provinciaux impliqués, le Service du Budget et la Direction Générale Transversale.

Développement du lien avec le GECT Euregio Meuse-Rhin

La Cellule doit veiller aux intérêts de la Province de Liège dans le cadre de la collaboration transfrontalière eurégionale. Pour ce faire, un Attaché désigné à la Cellule Fonds Européens était détaché pour 0,6 ETP au sein du bureau Euregio Meuse-Rhin à Eupen. Depuis juin 2021, une convention entre la Province de Liège et le GECT a permis son détachement pour les 0,4 ETP restants en tant que « Office and Project Coordinator ». Ses missions consistent notamment à participer à des groupes de travail thématiques, diffuser des informations pertinentes (conférences, projets, calls, etc.), préparer les réunions du Comité directeur et de l'Assemblée, rechercher des sources de financements...

Depuis le 30 novembre 2022, la présidence du GECT est assurée par Monsieur Emile Roemer, Commissaire du Roi de la Province du Limbourg néerlandais. Le Député provincial – Président Luc Gillard en assure la vice-présidence.

3. Rapport de gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

3.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3.1.1 *Composition*

La Cellule Fonds Européens est composée de 9 agents, représentant 5,25 ETP effectivement en fonction :

- 5 agents statutaires : une Directrice, un Chef de bureau, un Premier Attaché et deux Attachés
- 4 Attachés contractuels

3.1.2 *Formation continue*

Les financements européens constituent une matière en constante évolution. Les agents de la Cellule Fonds Européens se forment donc de manière continue pour acquérir les compétences indispensables à la préparation, la rédaction et la soumission de projets européens, notamment via une participation, en 2023, à des webinaires, conférences et/ou séminaires en présentiel.

La Cellule Fonds Européens a notamment participé à différents webinaires organisés par Liège Créative ; à la Semaine européenne des Régions et des villes ; aux infodays du Programme HORIZON EUROPE ainsi qu'à d'autres événements dans le cadre du programme LIFE, du Cluster TWEED, EFUS, ENERGY CITIES, INTERREG EUROPE...

À la demande de Monsieur Benoit Naveau, Professeur, dans le cadre de la formation de Bachelier en Coopération internationale organisée en co-diplomation par la Haute École de la Province de Liège (HEPL) et la Haute École Libre Mosane (HELMo), la Cellule Fonds Européens a animé une séance d'information au bénéfice d'une classe d'étudiants de 3^e bachelier de coopération internationale durant laquelle ces derniers ont pu poser leurs questions quant aux aspects concrets liés aux programmes européens et au montage de projets.

3.2. GESTION MATÉRIELLE

Néant.

3.3. GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT) – EUREGIO MEUSE-RHIN (EMR)

3.3.1. Structure institutionnelle – GECT Euregio Meuse-Rhin



La principale mission du GECT Euregio Meuse-Rhin est de faciliter et d'intensifier la coopération entre les régions partenaires en vue d'un développement pondéré et durable de son territoire. Sans remplacer les autorités compétentes existantes, le GECT est un intermédiaire favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale.

Il couvre le territoire suivant : Belgique (Provinces du Limbourg et de Liège – Communauté germanophone), Allemagne (Région Aachen – Zweckverband) et Pays-Bas (Province de Limburg méridional et les Communes d'Echt-Susteren, Roerdalen et Maasgouw).

Les organes qui composent le GECT sont :

- **L'Assemblée** constituée de représentants/es de ses membres, ainsi que de représentants/es consultatifs ;
- **Le Comité Directeur** (organe exécutif) composé de deux représentant(e)s choisis parmi les membres de chacune des 5 régions partenaires. Pour la Province de Liège, Monsieur Luc GILLARD, Député Provincial-Président et Monsieur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège ;
- **un/une Président/e et deux Vice-présidents/es** qui sont issus d'office du Comité directeur.

3.3.2 Activités 2023

GECT EMR 2.0 – 2^e phase de la réforme structurelle

Depuis mars 2021, l'accord de coopération conclu avec deux structures, MAHHL+ (Maastricht, Aix-la-Chapelle, Heerlen, Hasselt, Liège élargi à Genk et Sittard-Geleen) et l'AG Charlemagne a permis l'engagement d'un « Office and Project Coordinator » à 0,4 ETP au sein du GECT. Des discussions avec d'autres structures eurégionales sont en cours en vue d'une éventuelle intégration dans ladite coopération.

En 2023, la coopération a conduit à :

- la réalisation du « Street Art Trail » avec l'inauguration le 31 août 2023 d'une fresque géante au Hall omnisport de Liège ;
- la relance des groupes de travail autour des routes thématiques pédestres (Charlemagne, Héritage industriel, Mines et Nouvelles énergies) ;
- l'organisation de la deuxième édition de la Fête des Trois Pays (Dreiländerfest) à Plombières. À cette occasion, plusieurs services provinciaux, dont Europe Direct, et des ASBL paraprovinciales ont participé à l'événement, notamment la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et Blegny-Mine.

Stratégie EMR 2030

Suivant les recommandations de la Commission Européenne, la période de programmation des différents programmes de coopération transfrontalière INTERREG VI (2021-2027) doit financer l'agenda politique transfrontalier. 2021 fut l'année de l'élaboration de la nouvelle stratégie EMR2030. La stratégie EMR2030 a servi de feuille de route à l'élaboration du plan de travail 2023 pour chaque thématique.

Plan de travail 2023

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Euregio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2023 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans la stratégie « EMR 2030 ». Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable de l'avancement et de la coordination des activités et des projets sur le sujet en question. La répartition des thèmes entre régions partenaires s'articule comme suit :

- Province du Limbourg NL : Enseignement & Formation
- Communauté germanophone de Belgique : Culture & Santé
- Region Aachen-Zweckverband : Marché de l'emploi
- Province du Limbourg belge : Économie & Innovation
- Province de Liège : Tourisme & Sécurité.

Des thèmes transversaux comme la mobilité, la digitalisation et les infrastructures, le développement durable, l'intelligence territoriale ainsi que la défense des intérêts communs et le marketing régional sont pris en charge par l'ensemble du personnel dans le Bureau de l'EMR.

Groupes Stratégiques d'Accompagnement (GSA)

« Tourisme »

En 2018, la Province de Liège décidait de relancer le GSA « Tourisme ». Trois axes ont été ciblés comme prioritaires :

- 1) La gestion des flux touristiques (éviter le tourisme de masse et aider à une meilleure circulation des touristes) ;

- 2) La Région des « saveurs » : sur base d'un projet de la Région Aachen Zweckverband axé sur l'Euregio, région de délices, deux idées sont en réflexion : le développement de talents et la création d'un marché eurégional pour les produits locaux. En 2023, une série de workshops autour de la thématique « Mise en avant des talents » en présence de restaurateurs et jeunes stagiaires a abouti à l'organisation d'un événement culinaire le 3 octobre à Aix-La-Chapelle ;
- 3) Circuits thématiques (randonnée, vélo, équitation, etc.) : héritage romain, patrimoine industriel, folklore..., liés au thème « Région des saveurs ».

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège suit avec attention ces projets.

« Sécurité »

Le GSA « Sécurité » s'efforce, depuis 2017, de renforcer la coopération entre les différents réseaux de l'Euregio Meuse-Rhin en mettant en place une stratégie multidisciplinaire transfrontalière avec les acteurs de la Police, de la Justice et des Autorités administratives. Le GECT Euregio Meuse-Rhin, par l'intermédiaire de ce groupe de travail, a ainsi contribué à la concrétisation et à la réalisation de plusieurs projets, maintenant terminés, au sein du programme INTERREG VA EMR.

L'EMR a un rôle prépondérant dans le cadre d'EMRIC, structure eurégionale pour la sécurité, de par son rôle de facilitateur et d'échange d'informations.

« Logistique »

L'EMR, porte une attention particulière à ce secteur vital pour l'économie du territoire, notamment en termes de formation et de digitalisation.

Dans le domaine de la logistique, un inventaire des formations existantes, des besoins du secteur et des obstacles à surmonter a été réalisé. Sur base d'une feuille de route (« EMR Logistics Business Plan »), des actions se sont concentrées sur le volet « Formation », avec notamment le projet d'une « université d'été » courant 2024.

People to people

Par le biais du projet-cadre People to People Interreg VA EMR, l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) soutient depuis 2017 des initiatives transfrontalières proches du citoyen.

Dans le cadre du deuxième appel à petits projets lancé en décembre 2022, le projet Interreg V-A EMR « Charlemagne, entre folklore et histoire », dont le Musée de la Vie wallonne (MVW) est bénéficiaire chef de file, a été sélectionné. Ce projet s'articule autour de la figure folklorique de Charlemagne en association avec la ville d'Aix-la-Chapelle et son musée « Le Centre Charlemagne ».

Ce projet a permis des rencontres fructueuses et des collaborations entre les experts des musées partenaires, des artisans sculpteurs de marionnettes et des monteurs, favorisant ainsi la diffusion de cette culture qui forge l'identité populaire. Des expositions temporaires sur le folklore des marionnettes, des géants et de Charlemagne ont été réalisées, dont l'exposition Charlemagne au Palais des Princes-Evêques lors des Fêtes de Wallonie.

Fonds pour des échanges et visites scolaires transfrontaliers

Le « Fonds eurégional pour la mobilité dans l'éducation » destiné à soutenir les déplacements et/ou visites extrascolaires dans une autre région partenaire a connu un succès énorme en 2023, marqué par un retour à la normale des activités depuis le Covid. Le fonds, cumulé aux aides octroyées via le projet EMRLingua, a permis à près de 12.000 élèves de participer à des échanges ou à des visites transfrontalières.

Fonds pour petits projets eurégionaux (PPE)

Chaque région partenaire dispose annuellement d'une enveloppe de 5.000 € de subsides pour soutenir des petits projets transfrontaliers. En 2023, la Châtaigneraie, l'Athénée de l'Air Pur à Seraing, le Tryptique ardennais (course cycliste dans le sud de la province), l'Université de Liège, l'ASBL Sans Titre ou encore la Maison du Tourisme de Herve ont pu en bénéficier.

Centre eurégional de chirurgie pédiatrique

Le Centre médical universitaire de Maastricht (MUMC+), l'Uniklinik Aachen, la Clinique CHC Mont-Légia et le CHR de la Citadelle de Liège œuvrent à la création d'un Centre Eurégional de Chirurgie pédiatrique. Le centre vise à fournir des soins chirurgicaux pédiatriques durables et de haute qualité au sein de l'EMR. Afin d'y parvenir, ils ont sollicité le soutien du GECT EMR. Lors du premier appel à projets du programme Interreg VI-A Meuse-Rhin, un projet en ce sens a été déposé par les hôpitaux universitaires de l'Euregio.

euPrevent

EuPrevent existe depuis 2001 en tant que réseau eurégional axé sur la promotion de la santé. La Province de Liège y est membre à part entière. Son objectif est de promouvoir la qualité de vie des citoyens dans les régions frontalières des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Belgique.

Le projet Common Ground – Active Citizen Participation (ACP), financé par la Robert Bosch Stiftung GmbH depuis octobre 2022, a pour objectif de créer un cadre structurel pour la participation des citoyens aux processus décisionnels transfrontaliers en matière de santé au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Le projet, d'une durée de 36 mois (soit jusqu'au 31 août 2025) a pour focus thématique « le changement climatique et la santé », avec la possibilité à long terme d'élargir la collaboration à d'autres thématiques liées à la santé.

Télescope Einstein

En 2020, par des courriers adressés au nom du Comité Directeur aux différents ministres de Belgique (au niveau fédéral), de Wallonie, de la FWB, de Flandre, d'Allemagne (au niveau fédéral), de NRW et des Pays-Bas, M. Luc Gillard, à l'époque Président du GECT, sollicitait déjà le soutien pour le projet du télescope Einstein et son inclusion dans la feuille de route de l'ESFRI (Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche).

Afin de préparer le terrain d'une candidature solide pour l'implantation du télescope sur le territoire de l'Euregio Meuse-Rhin, l'Université de Liège participe notamment à deux projets Interreg VA EMR : « E-TEST » et « ET2SME'S ».

De son côté, le GECT participe en qualité d'observateur aux réunions préparatoires quant au dépôt de la candidature du territoire eurégional pour l'accueil du télescope. Il y joue un rôle de facilitateur, de plateforme d'échange d'informations et de soutien.

Le Pass Musée eurégional

En 2017, la région d'Aix-la-Chapelle a lancé le billet régional pour ses musées « auf ins museum ». Ce projet a souhaité s'étendre à l'Euregio afin de créer, à terme, un ticket de musée commun pour tous les musées de l'Euregio Meuse-Rhin. À cette fin, en 2022, le Musée de la Vie wallonne a participé à une enquête lancée auprès des musées. En 2023, les discussions se sont poursuivies et n'ont pas encore pu aboutir à un résultat concret.

Banque de données culturelles

Depuis de nombreuses années, l'EMR œuvre pour une banque de données culturelles, incluant les offres culturelles de part et d'autre de la frontière. Un premier prototype a pu être réalisé grâce au projet « Agenda eurégional de loisirs ». En 2022, le prototype a pu être achevé et est rentré dans sa phase d'exécution en 2023. La Province de Liège y reste particulièrement attentive.

Le Parc des Trois Pays

Le Parc des Trois Pays (représenté par l'EMR) participe en tant que partenaire à deux projets européens :

ECHT (Europe Climate Hiking Trail) – INTERREG Europe du Nord-Ouest

D'une durée de 18 mois, ce projet a pour objectif la création d'un sentier thématique de longue distance sur le thème du climat. Le sentier traversera trois pays (Allemagne – Belgique – Pays-Bas), notamment l'Euregio.

Le Parc des Trois Pays participe à ce projet en tant que facilitateur entre les parties prenantes et les opérateurs des trois pays concernés. Une étroite collaboration avec la plateforme touristique eurégionale est prévue.

PLUS Change (Planification des stratégies d'utilisation des terres pour atteindre les objectifs climatiques, sociaux et de biodiversité dans un monde en mutation) – Horizon Europe

Coordonné par l'Institut de Recherche sur le Changement Global de l'Académie tchèque des Sciences, « PLUS Change » a été lancé le 1^{er} juin pour une durée de 4 ans. Il implique 23 partenaires de l'Union européenne (dont le Parc des Trois Pays), de Grande-Bretagne, Suisse dont des instituts de recherche, des universités, des PME, des autorités de planification et des agences de développement régional.

Ce projet répond à la nécessité de modifier l'utilisation des terres de manière à ce qu'elles soient neutres sur le plan climatique, durable et biologiquement diversifiées. Le Parc des Trois Pays élabore à cet effet un plan d'action eurégional pour des paysages résilients face au changement climatique, en mettant l'accent sur des solutions basées sur l'agriculture et la nature. Un premier atelier transfrontalier a été organisé le 14 décembre 2023.

Le Parc Paysager du Bocage

Suite à l'appel à candidatures du Gouvernement flamand lancé en 2021 en vue de la reconnaissance sur son territoire de parcs nationaux et de parcs paysagers, une coopération entre des partenaires flamands, wallons et néerlandais a vu le jour afin d'inscrire le Pays du Bocage comme parc paysager. Trois communes de la province de Liège y participent : Dalhem, Plombières et Aubel. La Province, via la FTPL, y est également présente en tant que partenaire méthodologique.

Le 13 novembre 2023, la Flandre a octroyé la reconnaissance officielle du Parc Paysager du Bocage. L'EMR, au travers du Parc des Trois Pays, la Province de Liège via la FTPL et la Région wallonne apporteront leurs contributions à la concrétisation de ce projet.

Le Centre de coordination pour les langues voisines

Dans le cadre du projet Interreg V-A EMR EMRLingua, un centre de coordination pour les langues voisines a été créé afin de renforcer la position de l'allemand, du français et du néerlandais dans l'enseignement des régions de l'Euregio et de promouvoir les compétences interculturelles eurégionales des élèves et des enseignants via des rencontres transfrontalières.

Au terme du projet, le Comité directeur et l'Assemblée du GECT ont décidé fin 2023 de dégager les moyens nécessaires pour maintenir et développer ce centre jusqu'en juin 2024.

3.4. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

3.4.1. FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)



Cadre de financement

La mission principale du FEDER est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission Européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union Européenne.

L'Union Européenne catégorise comme suit ces régions afin de déterminer le montant de cofinancement :

- Les régions moins développées (PIB/habitant [indice UE27=100] < 75 % de la moyenne européenne)
- Les régions en transition (75 % – 90 % de la moyenne européenne)
- Les régions plus développées (> 90 %)

La Province de Liège est considérée comme « Région en transition ».

Période de programmation 2014-2020 – Suivi du premier appel à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens contribue au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Équipement d'un Centre de Ressources ».**

En juillet 2017, la Province de Liège recevait la notification officielle du Service Public de Wallonie relative à l'approbation du portefeuille et, par conséquent, des deux projets provinciaux. Cette notification était accompagnée des Arrêtés du Gouvernement wallon précisant le montant total de la subvention tant pour la part FEDER que pour la part wallonne.

Le Comité d'Accompagnement (COMAC) du portefeuille, en charge de l'animation de ce dernier, s'est régulièrement réuni depuis la notification officielle. Ces réunions permettent aux services de procéder à un suivi permanent de l'avancement du dossier, notamment au niveau financier.

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les Départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également aux respects des règles en matière de communication qui y sont liées.

En 2023, conformément à la centralisation de la gestion administrative et financière des projets subventionnés par l'Europe, elle a organisé avec les départements provinciaux impliqués plusieurs réunions de monitoring portant sur la communication (en particulier en vue de l'inauguration officielle du B3, le 21 juin 2023) et la gestion administrative et financière des deux projets qui sont arrivés à échéance le 31 décembre 2023. Par ailleurs, la Cellule Fonds Européens a conti-

nué son rôle de veille et de suivi répondant aux questions des services concernés, notamment en ce qui concerne la gestion des tableaux de calcul du déficit d'autofinancement (DAF) et la mise à disposition des différents espaces du B3.

Cadre financier pluriannuel 2021-2027

Néant.

3.4.2. FEDER – INTERREG : Coopération transfrontalière et territoriale

L'objectif des programmes INTERREG est de promouvoir un développement économique, social et territorial harmonieux dans l'ensemble de l'Union grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Il faut distinguer trois types principaux de programmation :

- **INTERREG A – Programme de coopération transfrontalière :**
 - **Meuse-Rhin** : au niveau du territoire eurégional (BE-NL-DE)
 - **Grande Région** : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)
- **INTERREG EUROPE du NORD-OUEST** (Interreg B) : **Programme de coopération transnationale** concernant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse.
- **INTERREG EUROPE** (Interreg C) : **Programme de coopération interrégionale** concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.

INTERREG V-A EMR ET VI-A MEUSE-RHIN (2021-2027)



La coopération territoriale européenne joue un rôle central dans la construction d'un espace européen commun, et le programme INTERREG de l'Euregio Meuse-Rhin est un programme d'initiative de la Commission Européenne financé par le FEDER.

INTERREG V-A EMR (2014-2020)

2^e appel à projets :

« EMR CONNECT » (LEM), prolongé jusqu'en juin 2023. Avait pour objectif principal l'amélioration de la mobilité au niveau de l'Euregio Meuse-Rhin en augmentant l'offre des transports en commun. Le projet s'est clôturé en octobre 2023.

4^e appel à projets :

- **« RANDO-M »** (FTPL) – terminé le 31 août 2023. Avait comme objectif l'amélioration de l'offre et l'infrastructure touristiques dans la région Eifel-Ardenne, ainsi que l'attrait global de l'Euregio en proposant des activités dans le champ du *slow tourism*.
- **« WOHNMONITOR »** (LEM) – terminé le 31 décembre 2022 et clôturé le 31 mai 2023. Avait pour objectif de supprimer le manque de transparence et de cloisonnement des marchés du logement au niveau transfrontalier.
- **« XBMOB »** (FTPL) – terminé le 30 juin 2023. Avait pour objectif de stimuler les citoyens et les visiteurs à utiliser le vélo à la place de la voiture par la mise sur pied d'une offre définitive d'infrastructures cyclables.

5^e appel à projets :

Aucun des projets sélectionnés n'implique directement un département provincial. Cependant, sur le territoire de la province de Liège, des projets d'envergure toujours en cours ont été approuvés, à savoir :

- « **E-TEST** » (Einstein Télioscope EMR Site & Technology) – prolongé jusqu'en décembre 2023 : projet coordonné par l'Université de Liège, dont le but était d'avoir dans la région de l'EMR un laboratoire de calibre mondial, un détecteur d'ondes gravitationnelles aussi connu sous le nom de télescope Einstein ;
- « **STREAM** » – clôturé au 30 juin 2023, projet dont Wallonie Design était opérateur partenaire : il avait pour objectif l'accompagnement des PME dans leur transition vers une économie circulaire.

6^e appel à projets :

Les projets terminés impliquant directement ou non la Province de Liège sont les suivants :

- « **FUNFORLAB** » (CECOTEPE) – terminé le 30 août 2023. Avait pour objectif d'augmenter la qualité de la formation des technologues de laboratoires médicaux (TLM) dans l'ensemble de l'EMR par le biais d'un outil innovant faisant appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (TICE) ;
- « **EMR Digital Twin Academy** » (CECOTEPE) – terminé le 30 septembre 2023. Avait pour objectif d'enlever les barrières artificielles entre l'enseignement, l'apprentissage, la recherche appliquée et les besoins et demandes émanant des partenaires industriels. Le projet développera des programmes de formation directement influencés par le marché du travail.
- « **SKILLS 4 YOU** » (CECOTEPE) – terminé le 31 octobre 2023. Avait pour objectif, d'une part le renforcement des compétences des enseignants à appliquer l'enseignement différencié et d'autre part, la lutte contre la fracture numérique entre les enseignants et les apprenants afin de permettre une utilisation efficace des outils numériques.

Parallèlement, en 2023, la Cellule Fonds Européens a poursuivi le monitoring administratif et financier du projet **EMR WINE** dont le CPFAR est bénéficiaire chef de file (subside alloué : 511.940,65 €). Il avait pour objectif de créer un réseau eurégional entre les filières de production et de formation dans la vini-viticulture pour créer un secteur écologique, durable et local dans ses moyens de production et dans sa consommation.

Après une prolongation de 3 mois, le projet s'est officiellement terminé le 30 novembre 2023. La première foire des vigneronnes de l'Euregio Meuse-Rhin, organisée le 25 novembre 2023 au Val-Benoît, a constitué l'événement de clôture du projet et a permis d'en présenter ses résultats.

La Cellule Fonds Européens a également mené, avec le CPFAR, une réflexion quant aux perspectives de développement des actions de ce projet.

À noter également la participation du GECT EMR comme coordinateur dans le projet « EMR LINGUA » et comme partenaire au sein du projet « CROSSQUALITY », tous deux s'étant également clôturés respectivement le 31 août 2023 et le 31 mars 2023.

Appel à projets spécifique « Post Inondations » lancé le 10 février 2022 :

En juillet 2021, des phénomènes météorologiques exceptionnels ont entraîné des inondations dans différentes régions d'Europe. La zone transfrontalière couverte par le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin a été l'une des régions qui ont été les plus sévèrement touchées.

Parmi les projets sélectionnés lors de cet appel spécifique, le projet « **EMfloodResilience** » a impliqué directement la Province de Liège et la Direction Générale des Infrastructures et Développement Durable – Service des Cours d'eau en tant qu'opérateur partenaire.

Le but de ce projet était d'améliorer l'échange d'informations et d'élargir la coopération entre les différents services publics de gestion des cours d'eau. L'objectif principal consistait à tirer parti des avantages de la localisation frontalière de l'EMR lors de crises majeures et ainsi de développer une méthodologie concertée afin d'analyser les effets des mesures prises et leurs impacts sur l'EMR et sur ses citoyens.

À travers ce projet, la Province de Liège a réalisé les études hydrauliques et relevés topographiques de 4 cours d'eau : le Ruyff, le Wayai, le ruisseau du Haveignée et la Magne. Ces études proposent différents modèles construits sur base de différentes situations. L'idée derrière les études est d'approfondir au maximum la connaissance des bassins versants afin de pouvoir proposer des aménagements adéquats. Au-delà de sa participation aux différentes rencontres de projet (à Vaals, Geilenkirchen et Liège), la Cellule Fonds Européens a assuré le suivi de l'évolution des livrables produits par le Service des Cours d'eau et effectué la traduction des études réalisées vers l'anglais, langue de travail commune du projet.

Pour ce projet, le montant du subside alloué est de 250.927,32 €.

De plus, le 18 avril 2023, un événement de networking entre les représentants officiels des Pays-Bas et de la Wallonie était organisé à l'ambassade des Pays-Bas à Bruxelles. La Province de Liège y était représentée par la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable ainsi que de la Cellule Fonds Européens. Le but était de renforcer la collaboration sur la gestion des risques d'inondation par l'élaboration d'un agenda de gestion de l'eau au niveau transfrontalier.

INTERREG VI-A EMR (2021-2027)

L'ensemble des treize régions qui constituent l'Euregio Meuse-Rhin étant éligible pour le nouveau programme de coopération INTERREG VI-A (2021-2027), celui-ci a opté pour une approche thématique ouverte au développement de projets capables de répondre aux défis transfrontaliers suivants :

- la transition industrielle
- la transformation verte
- des habitants en meilleure santé
- le tourisme dans une région de grande qualité
- vivre et travailler sans frontières.

À l'instar de la programmation précédente, pour les projets sollicitant un financement INTERREG VI-A, la Cellule Fonds Européens a un rôle d'assistance méthodologique dans la construction des projets issus des différents services provinciaux. Ce rôle se fait complémentarément et en amont de l'apport technique

de l'Antenne Régionale de Liège (ASBL Liège Euregio Meuse-Rhin) qui reste l'unique interlocuteur pour les opérateurs situés sur le territoire de la province de Liège.

Pour mémoire, en date du 14 novembre 2022, le programme a été officiellement approuvé par décision de la Commission Européenne, marquant le début de la phase de mise en œuvre.

Le 28 février 2023, le 1^{er} appel à projets a été lancé et deux ébauches de projets (premier stade de la procédure) ont été soumises par la Province de Liège via le Centre de Coopération Technique et Pédagogique (CECOTEPE) comme bénéficiaire chef de file, à savoir :

- « **SUPPORT#YOU** » dont l'objectif principal est d'améliorer les environnements numériques d'apprentissage (ENA) dans l'enseignement secondaire et de promouvoir une utilisation avertie des technologies pour optimiser l'apprentissage et le développement des compétences ;
- « **STEMRmoving** » qui vise à accroître l'intérêt et la motivation des élèves pour les études et professions STEM, renforcer les compétences des élèves pour relever les défis STEM et à former les enseignants dans l'encadrement des élèves pour atteindre ces objectifs.

À noter également le dépôt de deux propositions de projets dans lesquels est impliqué le GECT EMR : « **CONNECT'ED** », comme bénéficiaire chef de file de projet et « **360** » comme opérateur partenaire.

Les résultats de cet appel sont attendus pour le courant du 1^{er} semestre 2024.

La Province de Liège ayant été à la présidence de l'Euregio Meuse-Rhin jusqu'en novembre 2022 et faisant partie du Comité Directeur du GECT-EMR, elle a toujours été active en matière de coopération transfrontalière avec ses régions voisines et, en l'occurrence, avec la Région allemande d'Aix-la-Chapelle. La Cellule Fonds Européens a dès lors participé à la Conférence « Académie de l'espace frontalier : les régions frontalières de l'Allemagne avec ses pays voisins » à Berlin en avril 2023. La participation à cette conférence prenait à cet égard tout son sens et s'inscrivait parfaitement dans les missions de veille et de réseautage de la Cellule.

INTERREG V-A GRANDE RÉGION 2014-2020



Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 soutenait des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires.

Le programme visait à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets bi ou multilatéraux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région : le Grand-Duché de Luxembourg, l'Allemagne (la Rhénanie-Palatinat et la Sarre), la Belgique (Province de Liège et du Luxembourg) et la France (départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges). Chaque projet visait à associer des compétences communes tout en valorisant les richesses de chaque région concernée, et ce au bénéfice des populations de la Grande Région.

Cette programmation avait été exemplaire avec notamment deux projets phares auxquels la Province de Liège et/ou ASBL paraprovinciales a participé, respectivement le projet « SESAM'GR » avec la Maison des Langues et le projet « Land of Memory » avec la FTPL.

Les derniers projets INTERREG VA Grande Région qui se sont terminés en 2022 ont été clôturés administrativement en 2023 :

- **Pierres Numériques** (Département Culture) : avait pour objectif de proposer un programme de valorisation, de promotion, de mise en événement des Patrimoines remarquables de la Grande Région à travers les Arts numériques ;
- **Sesam'GR** (Maison des Langues) : avait pour objectif d'offrir aux jeunes, dès leur plus jeune âge, les compétences-clés pour vivre, évoluer et travailler dans une Grande Région transfrontalière attractive et compétitive ;

- **Noe-Noah** (Services Agricoles – PNHFE – L'ASBL Association de gestion des Domaines Touristique du Vallon de la Lembrée) : avait pour objectif de développer un réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région.

INTERREG VI-A GRANDE RÉGION 2021-2027



Grande Région | Großregion

Le 7 octobre 2022, le Programme de coopération 2021-2027 avait été *approuvé par la Commission européenne*. Ce programme vise toujours à renforcer la coopération entre les opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région par la réalisation de projets transfrontaliers.

Le budget alloué au programme Interreg Grande Région pour la nouvelle période de programmation a augmenté de 42 millions € en passant ainsi à 182 millions €. Il est construit autour de quatre axes thématiques, permettant de répondre au mieux aux enjeux actuels de l'espace transfrontalier : priorité 1 : « Une Grande Région plus verte » ; priorité 2 : « Une Grande Région plus sociale » ; priorité 3 : « Une Grande Région plus proche des citoyens » ; priorité 4 : « Une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière dans la Grande Région ».

1^{er} appel à projets :

Le premier appel à projets avait été lancé le 15 novembre 2022 et se clôturait le 12 juillet 2023. Il se déroulait en deux étapes : d'une part, le dépôt d'une fiche synthétique au 2 février 2023 et, d'autre part, la soumission d'une candidature complète en cas d'avis favorable du Comité de sélection.

À l'occasion de la première étape, deux fiches synthétiques impliquant directement la Province de Liège ou une ASBL paraprovinciale ont été déposées :

- Projet **Yes WiClim** (CPFAR) :

Le projet européen EMRWine ayant rencontré les objectifs prévus et bénéficiant d'un engouement des professionnels du secteur, actuels et futurs, le CPFAR a souhaité poursuivre des actions liées au développement du secteur viticole dans nos contrées.

Dès lors, un projet Interreg Grande Région « Yes WiClim », dont le GEIE Terroir Moselle est bénéficiaire chef de file et le CPFAR, opérateur partenaire, a été déposé le 2 février 2023. Il a pour objectif de soutenir l'ensemble des viticulteurs de la Grande Région pour rendre durable leur activité en s'appuyant sur :

- les projets de recherche et les initiatives développées dans chaque vignoble ;
- le transfert de connaissances sur la réduction de l'empreinte écologique des exploitations ainsi que l'adaptation au changement climatique ;
- la formation et la consolidation d'un réseau d'échanges durable entre les appellations de la Grande Région.

Malheureusement, en raison de la non-complétude de la fiche synthétique lors de sa soumission par le bénéficiaire chef de file, la candidature a été déclarée non recevable. Cependant, celle-ci sera à nouveau déposée dans le cadre de ce deuxième appel.

- Projet « **Slow Tourisme** » en Grande Région (FTPL) :

Ce projet, dont Meuse Attractivité (France) est bénéficiaire chef de file, a pour objectif la structuration d'une destination slowtourisme et le développement des mobilités douces en Grande Région. À l'issue de la 1^{re} étape, la fiche synthétique a reçu un avis favorable du Comité de sélection, permettant au Consortium du projet le dépôt d'une candidature complète le 7 juillet 2023.

En date du 14 novembre 2023, le projet a été approuvé sous réserve par le Comité de Sélection. Ce projet constitue une belle opportunité pour étendre le réseau vélo points-nœuds tant qualitativement (installation d'équipements complémentaires) que quantitativement (nombre de kilomètres à baliser) sur le territoire de la province de Liège.

- Le projet « **Engagement'GR – Construire ensemble l'avenir de la Grande Région** » (CECOTEPE) :

Ce projet, dont le Conseil départemental de la Moselle (France) est bénéficiaire chef de file, a pour objectif d'offrir aux jeunes la possibilité de devenir des citoyens actifs et engagés en Grande Région, grâce à des mesures en temps scolaire et extrascolaire, ainsi que de promouvoir la mobilité et l'interculturalité propre à la Grande Région. À l'issue de la première étape, la fiche synthétique a reçu un avis favorable du Comité de sélection, permettant au Consortium du projet le dépôt d'une candidature complète le 7 juillet 2023.

En date du 14 novembre 2023, le projet a été approuvé sous réserve par le Comité de Sélection.

2^e appel à projets :

Le 2^e appel à projets a été lancé le 11 décembre 2023 pour un dépôt des fiches synthétiques au plus tard le 20 février 2024, notamment la fiche synthétique du projet « Yes WiClim ».

INTERREG VI-B EUROPE DU NORD-OUEST (ENO)



Le programme opérationnel Interreg de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest (ENO) 2021-2027 soutient des projets de collaboration, des échanges de bonnes pratiques et des projets plus opérationnels, y compris des projets de démonstration d'innovations. Ceux-ci doivent se concentrer sur la recherche appliquée et inclure une phase de test ou de mise en œuvre.

La durée moyenne d'un projet est de 3 ans et le taux de cofinancement est généralement réparti comme suit : FEDER (60 %), Région wallonne / FWB (30 %) et fonds propres (10 %). Un partenariat doit être composé de minimum 3 partenaires issus de 3 États différents, dont au moins 2 de la zone nord-ouest Europe.

Le programme est construit autour de cinq axes thématiques : Climat et Environnement – Transition énergétique – Économie circulaire – Innovation et résilience et Société inclusive.

En 2023, la Cellule Fonds Européens a poursuivi son travail d'investigation. Le networking a permis d'intégrer la Province de Liège, via son service « Cours d'eau », en qualité de partenaire associé à 2 nouveaux projets relatifs à la gestion du risque d'inondations :

- « ResiRiver » : le projet a pour objectif de mener à la généralisation et à l'accroissement du recours des solutions fondées sur la nature en milieu fluvial afin d'en renforcer la capacité d'adaptation et de résilience face au changement climatique. La Province de Liège fournira à ses partenaires des informations issues de son expérience sur le terrain ainsi que des données précieuses pour évaluer et démontrer les avantages des solutions fondées sur la nature. En retour, elle bénéficiera de plusieurs résultats du projet (modélisation hydraulique, programmes de formation, guides techniques, recommandations...).
- La réunion de lancement a eu lieu les 26 et 27 octobre 2023 à Nimègue aux Pays-Bas.
- « FlashFloodBreaker » : l'objectif du projet est de développer de nouvelles approches de gestion des catastrophes pluviales et fluviales qui prennent en compte les contraintes existantes en matière d'aménagement du territoire dans les régions de l'ENO. La Province de Liège fournira à ses partenaires des informations issues de son expérience sur le terrain, en étroite collaboration avec l'Université de Liège et bénéficiera des résultats du projet, notamment des stress tests effectués sur différents tronçons de rivières, la modélisation de l'impact budgétaire des inondations, etc.

INTERREG EUROPE



Le programme **INTERREG EUROPE** ou **Programme de coopération interrégionale** concerne toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège. L'objectif de ce programme est d'améliorer l'efficacité des politiques publiques en facilitant l'échange de bonnes pratiques entre partenaires publics sur l'ensemble du territoire européen.

Interreg Europe finance deux types d'actions : les projets de coopération et les plateformes d'apprentissage. Pour la programmation 2021-2027, une enveloppe budgétaire de 379 millions d'euros est allouée à ce programme. Le taux de cofinancement FEDER s'élève à 80 % pour les organismes publics.

Pour faciliter le partage de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques publiques, le programme se concentre sur les priorités suivantes : « Une Europe plus intelligente » ; « Une Europe plus verte » ; « Une Europe plus connectée » ; « Une Europe plus sociale » ; « Une Europe plus proche des citoyens ».

Au niveau du partenariat, la taille idéale était de 5 à 8 régions partenaires représentant minimum 3 pays différents.

La Cellule Fonds Européens a participé à la 9^e édition du Forum de Coopération Interrégionale « Europe, coopérons ! » organisée à Stockholm en mars 2023. Cet événement marquait le lancement du 2^e appel à projets pour la programmation 2021-2027. Ce fut une source d'inspiration pour mener à bien des projets de coopération et identifier des partenaires pertinents pour mener un futur projet sur la thématique de la gestion du risque d'inondations et du changement climatique.

Les contacts qui en ont découlé ont été mis en relation avec le travail de recherche de pistes de financement mené par le Waterschap Limburg (chef de file du projet Interreg « EMfloodResilience ») d'une part, ainsi qu'avec le CPFAR (toujours impliqué dans le projet Interreg « EMRWine ») d'autre part, dans leur volonté de pérenniser les projets en cours et qui arrivaient à leur terme fin 2023.

3.4.3. Fonds Social Européen 2021-2027 (FSE+)



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Cadre de financement

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

Les aides communautaires sont accordées selon le principe du cofinancement. Cela signifie que toute action soutenue par le FSE doit l'être également par des financements publics de l'État membre.

Pour mémoire, le premier appel à projets FSE+ de la programmation 2021-2027 avait été lancé en mars 2022. La Cellule Fonds Européens avait coordonné la procédure de dépôt des nouvelles candidatures émanant des services provinciaux.

En leur séance du 20 avril 2023, les Gouvernement et Collège de Wallonie adoptaient la sélection des projets FSE+ pour la programmation 2021-2027. Le 21 avril 2023, le Gouvernement de Wallonie tenait une conférence de presse annonçant officiellement la liste des candidatures retenues.

La Cellule Fonds Européens a recoupé ces informations avec celles fournies par la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et

de la Ruralité et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation via les porteurs des projets concernés, à savoir le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR), le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (CCGPE), SynHera, ULiège et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation elle-même.

Sur les 6 candidatures soumises impliquant des services provinciaux, trois projets **ont été acceptés et seront financés jusqu'au 31 décembre 2025**, à savoir :

- « **STePS – Technosphère** » (DGEF) porté par le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens (subside alloué : 382.110,32 €) et qui vise à renforcer le projet de sensibilisation aux métiers STEAM (Sciences, Technologies, Engineering, Arts, Mathématiques) et des filières de formation qui y conduisent, en s'appuyant notamment sur son expertise en matière d'approche orientante ;
- « **Conserverie Solidaire** » porté par le CPFAR (subside alloué : 471.572,72 €) et qui vise à favoriser l'apparition de filières économiques en « circuits courts » respectueuses de l'environnement et de la qualité des produits, par l'apprentissage (via des modules de formation) de méthodes de transformation et de conservation des productions maraichères ;
- « **ENZYME** » (DGEF) porté par ULiège (subside alloué : 74.270,00 €) et qui cible la formation de personnes (soutien à l'orientation professionnelle, formation à la carte et formation en durabilité des PME) destinée à accélérer le développement durable au sein des PME.

Les projets **Smart Academy**, **School4STEAM** et **CapAPC** n'ont, quant à eux, pas été sélectionnés.

Enfin, il est à noter que la HEPL bénéficiera, **sans flux financier ni surcoût pour l'institution**, des actions du **projet FSE+ « ComHET »** porté par l'Université de Liège en collaboration avec les Hautes Écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet a pour but d'encourager et de promouvoir l'utilisation critique des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) dans les pratiques des enseignants des Hautes Écoles. Deux agents de la Haute École (un effectif et un suppléant) participeront aux différentes réunions et travaux organisés par l'Université de Liège afin de pouvoir bénéficier gratuitement de leurs actions.

3.5. PROGRAMMES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les champs de compétences de l'Union Européenne ont été déterminés par des traités successifs. Pour chacun de ces domaines, les institutions de l'Union Européenne s'accordent sur des « Plans d'Action » que la Commission met en œuvre au moyen de « Programmes » pluriannuels et thématiques, votés par le Parlement européen et le Conseil. Les aides financières directes de la Commission Européenne sont octroyées au travers de ces « Programmes intracommunautaires ».

Un Programme intracommunautaire est donc un instrument financier mis en place pour promouvoir un domaine d'activité sur le territoire des États membres. L'aide financière est directement versée aux différents acteurs (Administrations publiques, associations, PME, Syndicats, Centres de Formation, Centres de recherche, Universités, etc.) qui répondent aux appels à projets lancés tout au long de la période de programmation (2021-2027).

En 2023, la Cellule Fonds Européens a poursuivi l'analyse des programmes HORIZON EUROPE, LIFE, EUROPE CREATIVE, relayant auprès des départements provinciaux les appels à projets pertinents. En effet, en collaboration étroite avec le NCP Wallonie (Programmes HORIZON EUROPE et LIFE) et avec la FWB (Programme EUROPE CREATIVE), la Cellule Fonds Européens travaille à l'identification des appels pertinents susceptibles de répondre aux besoins des départements provinciaux.

Pour HORIZON EUROPE et LIFE, les thématiques qui se dégagent sont les suivantes : adaptation au changement climatique et prévention des risques ; efficacité énergétique des bâtiments publics ; **économie circulaire** ; « urban greening » (Verdurisation urbaine des infrastructures, corridors écologiques pour la préservation des écosystèmes en milieu urbain et périurbain) ; protection de la biodiversité et alimentation durable.

À cette fin, la Cellule Fonds Européens a participé aux divers webinaires et ateliers thématiques liés à ces programmes.



Dans le cadre d'**HORIZON 2020**, la Cellule Fonds Européens avait été sollicitée par le réseau EFUS en vue d'intégrer le projet en cours « **RISKpacc** » <https://www.riskpacc.eu/> dans sa phase d'implémentation dès février 2023.

Ce projet, coordonné par l'institut de recherche appliquée allemand Fraunhofer, visait à améliorer la coordination entre les agences de protection civile et les citoyens pour renforcer la résilience aux catastrophes. L'IPFASSU et plus spécialement son Service « API » pourrait apporter son expertise en termes d'accompagnement des intervenants de 1^{er} et 2^e lignes durant les inondations. Des contacts ont eu lieu durant l'année 2023 afin de déterminer la pertinence des besoins et offres d'expertise au sein du consortium et se poursuivront en 2024 sur base des résultats engrangés par le projet.

Concernant la **thématique « Alimentation durable »**, la Province de Liège avait répondu en 2021 au dernier appel à projets du programme HORIZON 2020 (2013-2020) : le « EUROPEAN GREEN DEAL CALL ». Via un mini consortium liégeois avec la Ville de Liège et la Ceinture Aliment-Terre liégeoise (CATL), la Province de Liège avait rejoint le consortium du projet « FOOD4GOOD », coordonné par le réseau européen ENERGY CITIES. L'objectif était de combler les chaînons manquants à la relocalisation durable du système alimentaire sur le territoire provincial. Malgré une évaluation de 13,5/15, la candidature du projet « Food4Good » n'avait pas été retenue.

Toutefois, au vu de ce score encourageant et de l'intérêt de développer la réflexion sur ce thème porteur, la Cellule Fonds Européens a poursuivi ses recherches de financement en collaboration avec la Ville de Liège et l'ASBL Ceinture Aliment-terre liégeoise. Cela se traduit

notamment par une participation en qualité d'observateur aux réunions trimestrielles de la MADIL (Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège) et l'expression du soutien de la Province de Liège à sa charte ainsi qu'un **réseautage continu** avec la DGEF (Green Deal cantines durables) et le CPFAR.

LIFE 2014-2020 / 2021-2027



Ce programme géré par l'Agence exécutive pour les PME (EASME) soutient des projets dans le domaine de l'environnement et de l'action pour le climat.

Un projet de la programmation LIFE 2014-2020, sous-programme Environnement, domaine prioritaire « Nature & biodiversité », est en cours : **Restauration écologique et forestière au sein des vallées des bassins de l'Ourthe, l'Amblève, de la Vesdre et d'Our** – lien utile : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/life-vallees-ardennaises.html?IDC=6290>.

Ce projet vise la restauration écologique des vallées ardennaises (lits mineur et majeur, versants) en mettant l'accent sur le rétablissement de la continuité écologique.

Le bénéficiaire chef de file est le Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3), l'ASBL Domaine de Bérlinzenne, le Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel et la Province de Liège, via le Service des Cours d'eau, sont opérateurs partenaires. La durée du projet est de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2028. Ce projet est en lien avec les actions en matière d'adaptation au changement climatique du Plan Climat.

Pour un budget global de 9 millions d'euros, le budget de la Province de Liège est de 700.000 €, soit un cofinancement UE de 60 % de 420.000 €, et des fonds propres de 280.000 € pour des dépenses éligibles réparties sur une durée de 8 ans. Dans ce cadre, la Cellule Fonds Européens apporte un soutien au suivi administratif et financier. Conformément à la décision de centralisation du Collège, des réunions de monitoring ont eu lieu en 2023. À ce stade, les premières

démarches quant à l'installation de levées d'obstacles sur la Lembrée, le Frankenbach et le Winamplanche ont été initiées en 2023.

Le **nouveau programme 2021-2027** est réparti en 4 sous-programmes : Nature et biodiversité ; Économie circulaire et qualité de vie ; Atténuation du changement climatique et adaptation ; Transition vers l'énergie propre.

Ses principaux objectifs visent notamment à une transition vers une économie durable, circulaire, basée sur des énergies renouvelables, neutre en carbone et résiliente, à une restauration et une amélioration de notre environnement, à la lutte contre la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes et au soutien des idées dites vertes pour les autorités publiques notamment.

La Cellule Fonds européens a poursuivi sa mission de veille et d'analyse des appels à projets publiés dans le cadre de ce programme, dans les domaines liés à la biodiversité, l'environnement, l'alimentation, l'agriculture, notamment via les infodays organisés par la Commission européenne en mars-avril 2023.

EUROPE CREATIVE 2021-2027



Le programme Europe Créative 2021-2027 vise entre autres à :

- intensifier la coopération artistique et culturelle au niveau européen ;
- soutenir la création d'œuvres européennes ;
- renforcer la dimension économique, sociale et extérieure des secteurs de la culture et de la création en Europe ;
- favoriser l'innovation et la mobilité ;
- encourager la coopération en matière d'innovation, de durabilité et de compétitivité.

Il doit répondre aux besoins et aux défis des secteurs de la culture et de la création ainsi qu'à la relance de ces secteurs en leur permettant d'intensifier leurs efforts pour devenir **plus numériques, plus écologiques, plus résilients et plus inclusifs**.

La Cellule Fonds Européens participe régulièrement à des conférences, workshops et colloques afin de nourrir la réflexion des départements Lecture publique et Culture-Jeunesse-Musées sur des thématiques telles que le développement des publics, la circulation des œuvres et la mobilité des artistes / professionnels des secteurs culturels et créatifs pour n'en citer que quelques-uns.

À cet effet, la Cellule Fonds Européens a invité le bureau Europe Créative Wallonie-Bruxelles à présenter les appels à projets ouverts à nos collègues de la Direction Générale de la Culture et du Tourisme. Cette infosession de décryptage des appels s'est déroulée le 23 novembre 2023 au B3.

3.6. THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Plusieurs thématiques transversales font l'objet d'une action de veille particulière de la Cellule Fonds Européens.

Inclusion numérique

En date du 25 mai 2023, la Cellule Fonds Européens présentait les possibilités de financements européens via des appels à projets à venir à la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation (DGEF).

À cette occasion, le dispositif Mobi'TIC (dont l'objectif est de développer les compétences numériques des citoyens, en particulier chez les seniors) recherchait des subsides permettant de financer des frais de personnel et d'équipement.

Dans son rôle de veille, suite à l'analyse des opportunités tant au niveau européen que national et régional, la Cellule Fonds européens a identifié l'appel à projet « Inclusion numérique – appel à projets 2023 » lancé par le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. En effet, l'un de ses volets coïncidait avec les objectifs de la DGEF puisqu'il ciblait la réduction du stress numérique ressenti par les citoyens/consommateurs lors de l'utilisation d'outils ou de médias numériques. La Cellule Fonds Européens en a informé la

DGEF qui a soumis son projet auprès du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie avant la date limite de candidature fixée au 9 juin 2023.

En date du 5 décembre 2023, la DGEF a été informée par le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie que le projet Mobi'TIC a été sélectionné pour une subvention d'un montant de 170.297,60 €.

Adaptation au changement climatique

Parmi les priorités de la Province de Liège se trouve celle du développement durable et de la concrétisation du Plan Climat (= Adaptation), plus particulièrement à travers la rédaction des Plans d'Actions en faveur de l'énergie durable et du Climat (PAEDC) à l'attention des pouvoirs locaux.

La Province de Liège est **membre d'Energy Cities** (Association européenne des autorités locales en transition énergétique). Elle est aussi signataire en tant que coordinateur de **la Convention des Maires pour l'Énergie et le Climat**, principal mouvement européen pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelables sur leurs territoires. Il en découle le **Plan Climat** de la Province.

La Cellule Fonds Européens accorde donc une attention continue aux thématiques d'efficacité énergétique des bâtiments publics, d'économie circulaire (gestion des déchets, circuits courts alimentaires, marchés publics « verts »), de protection de la biodiversité, gestion des risques liés au changement climatique, etc.

Motions du Conseil provincial

Soucieuse du changement climatique et désireuse de participer à un changement des mentalités, la Province de Liège a déjà mené, dans ses différents départements, de nombreuses actions pour lutter contre le dérèglement climatique, notamment par la mise en place de son « Plan Climat » et en aidant les communes dans la réalisation du leur. Pour mémoire, en 2019, le Conseil provincial a adopté trois motions :

- février 2019 : motion en soutien aux diverses initiatives de la jeunesse déclarant l'urgence climatique ;
- septembre 2019 : motion relative à un processus de suppression de l'usage des plastiques non réutilisables au sein des différents services provinciaux et de sensibilisation au caractère néfaste de cette utilisation auprès des communes du territoire de la province de Liège ;
- décembre 2019 : motion relative à la déclaration de l'urgence climatique en province de Liège.

Ces motions ont renforcé la volonté de la Province de Liège de poursuivre, sous l'égide des départements compétents, en collaboration avec la Cellule Fonds Européens, une approche transversale et la recherche d'opportunités au niveau transnational afin de favoriser l'essor de synergies à même de s'adapter efficacement contre le changement climatique.

Complémentaire à la recherche de financements européens, la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable – Service du Développement durable est concrètement impliquée dans les projets « POLLEC – Politique Locale Énergie Climat » lancé par la Wallonie afin de soutenir les Villes et Communes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans d'Actions pour l'Énergie durable et le Climat (PAEDC).

Depuis 2016, la Wallonie a désigné la Province de Liège comme entité supralocale pour les campagnes POLLEC en vue de soutenir l'engagement des Communes dans la Convention des Maires.

La Province de Liège a d'ailleurs été sélectionnée pour l'appel POLLEC 2022.

Économie circulaire – Développement durable

Selon la Commission européenne, l'économie circulaire est « une économie dans laquelle les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur ».

L'économie circulaire est un concept émergent et transversal au niveau des programmes de financement de l'Union Européenne. Ce concept couvre des thématiques allant du développement d'énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement à l'optimisation du potentiel des déchets via le recyclage et le réemploi, en ce compris les actions qui privilégient le recours aux circuits courts.

La Cellule Fonds Européens assure une veille des appels à projets, dans ce domaine, tous programmes confondus et participe régulièrement à des séminaires, ateliers thématiques ou infodays en Belgique, notamment ceux organisés par le SPW Wallonie (ex. l'atelier sur l'économie circulaire « Où en sont les communes belges ? » en août 2023) ou par le NCP Wallonie.

GREEN DEALS



Tenant compte du fait que la Province de Liège a inscrit la transition écologique dans sa Déclaration de politique provinciale 2018-2024, elle a souhaité participer à différents projets régionaux qui permettent de la faciliter, notamment les Green Deals.

Pour rappel, un Green deal est un accord volontaire entre des partenaires privés, publics et le Gouvernement wallon pour lancer des projets de développement durable ambitieux autour d'une thématique spécifique. Il s'agit d'un engagement des signataires à mener de nouvelles actions concrètes à leur niveau et collectivement.

Par sa décision du 7 novembre 2019, le Collège avait exprimé sa volonté d'inscrire la Province de Liège dans une stratégie de transition vers l'économie circulaire via sa participation à des projets, européens et locaux. Pour mémoire, le Collège provincial a d'ailleurs adhéré aux Green Deals « Cantines durables » et « Achats circulaires en Wallonie ».

La Cellule Fonds Européens s'est ainsi chargée de constituer et coordonner un groupe de travail en vue de participer activement à l'effort de réalisation des objectifs fixés dans ladite convention.

Elle a poursuivi ses travaux « **GREEN DEAL – Achats circulaires** », via une veille des appels à projets européens orientés Green Deal & Économie circulaire dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, notamment le programme Horizon Europe.

Appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie »

Le Gouvernement wallon avait lancé le 17 septembre 2020 un appel à projets visant à soutenir une dizaine de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Avec le soutien de la Cellule Fonds Européens, le projet IDOL (Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale) porté par l'ASBL CPL-Promogest **a été sélectionné pour une durée de 3 ans, soit** du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour budget global estimé à 300.000 €/3 ans.

Son objectif est de renforcer les interconnexions entre les producteurs locaux, les transformateurs, la distribution et les cantines de la collectivité en favorisant la création d'un réseau de partenaires, de toucher le plus grand nombre de citoyens-consommateurs et d'amplifier l'offre de produits locaux et de saison à disposition des cuisines de collectivité, dont les 23 cantines scolaires de la Province de Liège.

Les opérateurs partenaires du projet sont le Département des Services agricoles, de la Ruralité et du Laboratoire de la Province de Liège, CPL-Végémar ASBL, la siroperie artisanale d'Aubel, les Poulets de Saint-André sprl, l'abattoir communal d'Aubel.

La Cellule Fonds Européens a poursuivi ses contacts avec le Département des Services Agricoles dans le cadre de ce projet, en vue du dépôt éventuel d'un projet européen orienté « Alimentation durable » en 2024.

Cluster Tweed – Technologie Wallonne Énergie – Environnement et Développement durable



Le Cluster TWEED est un réseau agréé et soutenu par la Région wallonne composé d'organisations privées et publiques actives dans l'ensemble des filières et métiers du secteur de l'énergie durable (biomasse, éolien, efficacité énergétique, hydrogène, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, smartgrids, stockage...). Parmi les nombreux services offerts à ses membres (notamment les Villes, les Communes et les Provinces), il initie, participe et suit de nombreux projets tant wallons qu'européens.

L'adhésion de la Province de Liège au Cluster TWEED en 2019 est une opportunité pour la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable de participer aux différents événements et conférences organisés, de même que répondre à des appels à projets tant wallons qu'européens.

Concrètement, le Cluster TWEED organise des groupes-projets, des conférences thématiques et des événements de networking, tels que des sessions sur : le Plan Air Climat Énergie wallon et les contrats énergétiques ; les véhicules du futur « V2G et présentation du plan bornes wallons » ; le nouveau cadre légal des Communautés d'Énergie et du Partage d'énergie ; la géothermie et les réseaux de chaleur dans le cadre de l'écosystème wallon...



Au travers de sa programmation, LIÈGE CREATIVE propose chaque semaine 2 ou 3 rencontres-conférences en lien direct avec l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie créative.

Par la spécificité de son positionnement, à l'intersection de l'Université de Liège et du monde de l'entreprise mais aussi des sphères publique et culturelle, LIÈGE CREATIVE active un réseau riche de ses complémentarités. Ces rencontres permettent un partage d'expériences et de bonnes pratiques, une mise en réseau qualitative, pour concrétiser les réflexions ou idées à travers un processus collectif.

Durant la saison 2023, la participation de la Cellule Fonds Européens aux rencontres-conférences proposées a permis de rencontrer l'intérêt de différents départements provinciaux. À titre d'exemples : « Des toitures vertes en ville : quels bénéfices pour les habitants et la biodiversité ? » ; « Comment minimiser la dépendance à la voiture via l'aménagement du territoire ? » ; « L'Assemblée Alimentation » et « Des racines et des ailes pour le territoire liégeois » du projet Rêvons Liège 2030 (projet mené conjointement par l'Université de Liège et le Théâtre de Liège), dont Liège Créative est partenaire ; « **Oser la circularité dans les projets immobiliers** ».

3.7. PARTICIPATION A DIVERS RÉSEAUX EUROPÉENS

Forum Européen pour la Sécurité
Urbaine – (EFUS en anglais)



Créé en 1987, EFUS est le seul réseau européen de collectivités territoriales consacré à la sécurité urbaine. Il a notamment pour objectif de : promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine, alliant prévention, sanction et cohésion sociale ; soutenir les collectivités locales dans la conception, le déploiement et l'évaluation de leur politique locale de sécurité ; faire reconnaître le rôle des autorités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales et européennes.

L'une des missions fondamentales de l'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux. La Province de Liège est membre effectif de ce réseau depuis 2018.

C'est dans ce contexte que la Cellule Fonds Européens a participé à l'Assemblée générale EFUS en juin 2023 à Mannheim (Allemagne) ainsi qu'à la journée d'étude consacrée au projet Secu4All « De la réaction à l'anticipation : l'avenir des stratégies de sécurité pour les espaces publics ». Cette participation lui a permis d'assurer sa mission de veille notamment quant aux appels à propositions où des perspectives de collaborations peuvent être envisagées pour la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation, plus précisément pour l'IFAPSSU (École du Feu, École de Police) et également pour la Direction générale de la Santé et des Affaires sociales.

Energy Cities – European association of Cities in energy transition



Energy Cities est un réseau de plus de 1.000 villes issues de 30 pays différents qui, en 2020, a fêté ses 30 ans d'existence. Ce réseau offre un accompagnement auprès des collectivités locales et de nombreux partenaires internationaux pour pousser l'Europe vers une transition énergétique juste et partagée. La transition énergétique est plus qu'une question d'énergie renouvelable ou de technologies de pointe, il s'agit d'utiliser les ressources de manière raisonnée, de renforcer la participation locale et d'améliorer la qualité de vie dans une Europe démocratique.

Energy Cities souhaite une transformation radicale des systèmes et des politiques énergétiques, en donnant aux citoyen(ne)s les moyens de concevoir un futur énergétique décentralisé et renouvelable. Il encourage un dialogue basé sur une confiance mutuelle entre les citoyen(ne)s, les leaders locaux et les institutions nationales et européennes pour accélérer la transition énergétique en Europe.

Le réseau organise des événements qui offrent un espace de créativité où les membres du réseau se retrouvent et partagent leurs expériences. Il met en place également de nombreux projets qui lui permettent de développer, tester et mettre en pratique des solutions qui deviennent, par la suite, autant d'outils à la disposition des autorités locales.

Energy Cities est l'un des fondateurs et premiers promoteurs de la Convention des Maires. Le réseau constitue donc également un excellent moyen de s'immerger dans une communauté plus vaste. Au sein de ce mouvement européen, des villes de toutes tailles mettent en œuvre des actions énergie-climat pour construire un meilleur avenir pour leurs citoyen(ne)s. Avec plus de 8.000 signataires, la Convention des Maires est devenue une vraie force politique qui peut donner un nouveau souffle au projet européen à travers l'action locale. L'initiative est un instrument politique important pour Energy Cities et ses membres.

Du 17 au 19 octobre 2023, la Cellule Fonds Européens a participé à l'assemblée générale et à la conférence annuelle d'« Energy Cities » à Modène (Italie). En outre, elle a pris part à une série de webinaires réservés aux membres du réseau et axés sur les opportunités de financement de l'UE tant au niveau de la présentation que du réseautage.

4. PERSPECTIVES 2024

Dans le respect des priorités définies par la Déclaration de politique provinciale, la Cellule Fonds Européens focalisera son travail sur des projets qui renforceront le rôle de la Province de Liège en tant qu'acteur de développement territorial durable au bénéfice de ses citoyens.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, la Cellule continuera à accompagner les différents porteurs de projets provinciaux dans la gestion administrative et financière par des réunions trimestrielles dites de monitoring. Parallèlement, le travail de fond avec la Direction Générale Transversale se poursuivra selon une procédure commune de gestion des projets européens dans le but de faciliter la communication interne.

En outre, en 2024, la Cellule Fonds Européens poursuivra **l'analyse de la programmation 2021-2027** et une veille quant aux appels à projets susceptibles de rencontrer les intérêts des missions provinciales, que cela concerne les programmes thématiques de financement direct (HORIZON EUROPE, LIFE, EUROPE CREATIVE...) ou ceux de financement indirect (INTERREG, FEDER, FEADER, FSE).

En tant que membre du GECT Euregio-Meuse Rhin, la Province de Liège a développé une véritable expertise en matière de coopération transfrontalière. En 2024, pour le programme INTERREG VI-A EMR, la Cellule Fonds Européens poursuivra sa mission quant à la mise en œuvre du programme, telle que l'analyse et la sélection des projets du 2^e appel.

Pour les projets FEDER et FSE, la Cellule Fonds Européens assurera en 2024 un accompagnement continu des services provinciaux impliqués dans les projets FSE+ et des projets FEDER liés au B3.

Outre le suivi et la clôture des projets en cours, une aide au montage sera accordée aux départements provinciaux désireux de candidater dans le cadre des appels à projets 2021-2027.

Plus précisément, sous la thématique « Gestion des cours d'eau », la Province de Liège, via la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable et son Service des Cours d'eau, est impliquée dans le projet INTERREG EMR V-A « EMfloodResilience » qui s'est clôturé le 31 décembre 2023. Les partenaires de ce projet envisagent de poursuivre la collaboration en 2024, via les programmes INTERREG EMR VI-A, INTERREG Nord-Ouest Europe (la Province de Liège est déjà partenaire associé dans les projets « ResiRiver » et « Flash Flood Breakers ») et INTERREG EUROPE.

La Cellule Fonds Européens poursuivra son rôle d'appui et de soutien au Service des Cours d'eau dans le cadre du projet européen LIFE « Vallées ardennaises ».

Sous la thématique « Viticulture et changement climatique », suite au succès du projet INTERREG EMR V-A « EMR Wine », porté par le CPFAR, la Cellule Fonds Européens accompagnera le CPFAR dans le dépôt d'un projet Interreg VI-A Grande Région dans le cadre du second appel à projets.

Sous la thématique « Culture et Tourisme », la Cellule Fonds Européens poursuivra son rôle d'appui et de soutien à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, notamment dans le cadre des programmes Interreg VI-A Grande Région (projet « Slowtourisme en Grande Région » déposé en juillet 2023) et Interreg VI-A Meuse-Rhin, pour le dépôt éventuel de candidatures à l'occasion du second appel à projets.

Sous la thématique « Alimentation durable », dans la perspective du dépôt d'un projet européen dans ce domaine, la Cellule Fonds Européens continuera sa collaboration avec la Ville de Liège pour le projet MADIL, et la Ceinture Alimentterre Liégeoise (CATL). Parallèlement, elle relayera les appels à projets / concours pertinents dans ce secteur auprès des services provinciaux, notamment les cantines durables.